

Journée Citoyenne

Programme — 14 février 2012



STADEFRACE



ACCUEIL CAFE

VIE DU CLUB



CONFERENCE PARTENAIRE

« Le report des déficits : impact de la loi de finance 2012 sur la participation

- Rappel sur la notion d'impôt sur les sociétés,
- Présentation du fonctionnement des deux types de report des déficits existants, à jour de la nouvelle Loi de Finance 2012.
- Explication sur l'impact de ces modifications sur la réserve spéciale de participation.

Ces propos seront alimentés de cas pratiques pour bien comprendre les mécanismes.

Avec les experts de Legrand Fiduciaire



FOCUS

Le Groupement des Professionnels des ASC

Présentation d'un nouveau partenaire du Toit Citoyen!

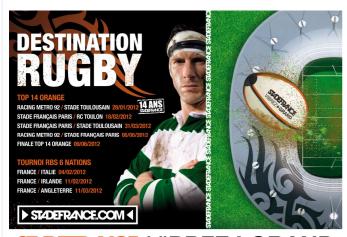
PAUSE



COUP DE PROJECTEUR

Partenariat avec le Stade de France

Présentation de la collaboration avec le Stade de France pour « Destination Rugby ! »



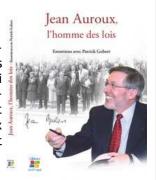
STADEFRANCE VIBREZ+GRAND



RENCONTRE DEDICACE

Jean Auroux

Pour la sortie du livre d'entretiens qui lui est consacré, 30 ans après la promulgation des lois qui portent son nom, l'ancien ministre du Travail, parrain du Toit Citoyen, vient le présenter aux élus de CE pour lesquels il a tant fait.



13h DEJEUNER

Au restaurant gastronomique et panoramique duStade de France !!!

Participation par personne: 20 euros TTC



ZOOM SUR...

Présentation des résultats du Baromètre Image des CE - CSA

15h³⁰

COUP DE PROJECTEUR

Le Stade de France et les offres réservées aux adhérents du Toit Citoyen !



FIN DES DEBATS & VISITES GUIDEES DU STADE DE FRANCE

PROCHAIN\$ RENDEZ-VOU\$ AVEC LE TOIT CITOYEN

- 7 mars: Remise du Prix du Meilleur Ouvrage sur le Monde du Travail (sur le Salon des Petits CE- Espace Champerret)
- **3 avril :** Journée Citoyenne au Pavillon de l'Eau (Paris 16è)



Accès: RER B: station La Plaine Stade de France Métro Ligne 13: station St Denis - Porte de Paris Tramway n°1 station St Denis Basilique Bus n°239 / 253 / 139 / 153 / 173 / 255 / 350...

INSCRIPTIONS

Par mail: info@toitcitoyen.com

Sur internet : www.toitcitoyen.com

Réservations déjeunerAvant le 9 février impérativement!